



DES PERSONNES TUEES PAR DES AGENTS ETATIQUES AU COURS DU MOIS DE DECEMBRE 2022

Un membre de la milice Imbonerakure tué en commune Rugazi, province Bubanza

En date du 7 décembre 2022, vers 21 heures, sur la colline Muzinda, commune Rugazi, province Bubanza, Ezéchiel Nzoyikorera, membre de la milice Imbonerakure, a été tué poignardé par Jean Paul Muhire, membre de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, le présumé auteur réclamait une somme de 1000 fbu, qui restait sur la vente de téléphone portable. Selon les mêmes sources, Nzoyikorera a été évacué vers l'hôpital de Mpanda où il a rendu son âme, le matin du 8 décembre 2022. Pour des raisons d'enquête, la police a arrêté Jean Paul Muhire, son voisin et une personne qui est intervenue au moment des faits.

Un homme tué en commune Mutaho, province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 11 décembre 2022 indique qu'en date du 2 décembre 2022, vers 19 heures, sur la colline Mutaho, commune Mutaho, province Gitega, un corps sans vie de Patrick, âgé d'environ 30 ans, père de 2 enfants, résidant au site des déplacés de Mutaho, a été retrouvé à quelques mètres d'un cabaret après avoir été dépouillé de son téléphone simple et son android. Le cadavre a été immédiatement transporté à la morgue de l'hôpital Mutaho. Selon des sources sur place, vers 17 heures, il était allé prendre un verre au cabaret appartenant à Claude et il partageait la bière avec des membres de la milice Imbonerakure à savoir Côme, Budomo et Mwambaro mais ces derniers n'habitaient pas dans ce site. Selon les mêmes sources, ces derniers ont quitté ce cabaret vers 19 heures et ceux qui étaient restés dans le cabaret ont été surpris de voir le cadavre de Claude à quelques mètres dudit cabaret alors qu'ils n'ont entendu ni des cris ni des disputes durant le moment où la victime était avec ses amis. Sébastien, OPJ qui s'est rendu sur les lieux de cet incident a indiqué que la victime a été tuée poignardée. Le lendemain matin, Côme, Budomo et Mwambaro ont été arrêtés par des policiers pour des raisons d'enquête et ils ont été conduits au cachot communal de police de Mutaho.

Une personne tuée en commune Ntega, province Kirundo

En date du 19 décembre 2022, vers 23 heures, sur la colline Gisitwe, commune Ntega, province Kirundo, Ezéchiel Manirakiza, âgé de 27 ans, a été tué par caporal Ferdinand Ndikuriyo, policier. Selon des sources sur place, ce dernier intervenait quand Ezéchiel battait sa femme. Selon les mêmes sources, dans cette intervention, Ferdinand qui a frappé à la porte de la maison d'Ezéchiel a été jeté des pierres et a été blessé au niveau de la tête d'où Ferdinand a tiré sur Ezéchiel qui est mort sur-le-champ.

Un membre de la milice Imbonerakure tué en commune Buganda, province Cibitoke

En date du 29 décembre 2022, vers 7 heures, sur la 4^{ème} transversale, colline Nyamitanga, commune Buganda, province Cibitoke, Jean de Dieu Manirambona, HR 00832 de la matricule 62 Bn ATMIS, militaire de la position située tout près de la RN 5 Bujumbura-Rugombo à Nyamitanga, a fusillé Lahay Roy Niyera, membre de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, ce membre de la milice Imbonerakure était en train de dégager la boue en vue de faciliter la circulation routière devenue impraticable suite à des pluies diluviennes et l'a jetée sur ce militaire qui n'a pas digéré ce geste. Selon les mêmes sources, ce militaire a fusillé cet Imbonerakure qui est mort sur le champ. La population de la localité a failli se faire justice à l'aide des armes blanches n'eut été l'intervention de ses compagnons d'armes. Le présumé auteur a été arrêté et a été conduit devant les instances judiciaires militaires à Cibitoke.

Un nouveau-né mort en commune Gisagara, province Cankuzo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 décembre 2022 indique que dans la nuit du 16 décembre 2022, à l'hôpital Murore, commune Gisagara, province Cankuzo, un nouveau-né est mort suite à la négligence de Jonathan Harabandi, infirmier de garde à l'hôpital Murore. Selon des sources sur place, cet infirmier n'a pas secouru Francine Nizigiyimana lors de l'accouchement car il avait boycotté ses heures de service pour aller d'un bistrot. La victime venait du centre de santé Rutsindu en commune Mishiha de la même province. Du retour, Jonathan a vu la tête du nouveau-né sorti et a battu la garde malade Jacqueline Harerimana. Selon les mêmes sources, en dates du 21 et 22 décembre 2022, dans un jugement de flagrance, Jonathan a été condamné le TGI Cankuzo à une peine de 5 ans 8 mois et une amande de 500 000 fbu à donner à Abel Habonimana, chef de famille qui a perdu le nouveau-né et 26 000 fbu à la garde malade.